



Distr.: Restricted

25 juin 2019

Original: English

**Réunion des plénipotentiaires des Parties contractantes
à la Convention de coopération pour la protection, la
gestion et la mise en valeur du milieu marin et des zones
côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique
occidentale, centrale et australe (Convention d'Abidjan)**

Abidjan, Côte d'Ivoire le 4 Juillet 2019

**Session de travail pour la mise en œuvre du système de
Suivi Evaluation de la Convention d'Abidjan**

Abidjan, Cote d'Ivoire

Mercredi 4 Juillet, 2019

I. Contexte

La Convention d'Abidjan, administrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement, est un accord qui découle de la nécessité d'adopter une approche régionale pour la prévention, la réduction et la lutte contre la pollution du milieu marin, des eaux côtières et des eaux fluviales connexes de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud. La Convention a évolué et mis à jour son mandat à travers divers instruments, notamment des protocoles additionnels. Aujourd'hui, la Convention engage les Parties contractantes dans un large éventail d'objectifs stratégiques et opérationnels, notamment la coopération dans les domaines de l'environnement marin et côtier, la gestion des connaissances, les risques environnementaux, la pollution, les habitats, la biodiversité, la mise en valeur durable des ressources et d'autres activités susceptibles avoir un impact négatif sur la santé des écosystèmes marins et côtiers. La Convention contribue également à la collaboration scientifique et technologique pour l'identification et la gestion des problèmes environnementaux.

Diverses études et décisions de la 12^e Conférence des Parties ont recommandé au Secrétariat de la Convention de se doter d'un plan de suivi et d'évaluation (Plan de SE). Ce Plan de SE fournira aux Parties et aux partenaires de la Convention une vision, des mécanismes et un système commun pour assurer le suivi et la communication des activités et des résultats, ainsi que la mise en place d'indicateurs communs et de méthodes de collecte de données.

Suite à cette décision, le plan de SE de la Convention d'Abidjan a été élaboré en étroite collaboration avec le programme sur la Biodiversité et le Changement Climatique en Afrique de l'Ouest (WA BiCC) de l'USAID. Le plan a été adapté aux besoins du Secrétariat en matière de rapports et aligné sur les plans stratégique et opérationnel de l'organisation. Ce plan de SE a été présenté et validé sur le plan technique par les parties à la Convention en juin 2017 lors d'un atelier de validation tenu à Dakar, au Sénégal.

Depuis lors, le secrétariat de la Convention d'Abidjan a poursuivi sa collaboration avec WA BiCC pour mettre en œuvre les recommandations des Parties en mettant à jour le plan de SE et en initiant la mise en œuvre du système de SE. Ces efforts ont permis de mettre à jour le cadre logique et les indicateurs ainsi que de développer les outils de collecte de données nécessaires pour lancer la mise en œuvre du système. Ces outils et mécanismes permettront à la Convention de préparer l'élaboration du premier rapport de suivi et d'évaluation de la Convention qui sera présenté aux Parties lors de la prochaine Conférence des Parties.

En parallèle, le Secrétariat a lancé le développement d'un nouveau mécanisme permettant de mieux suivre et rendre compte des progrès réalisés pour chaque décision de la COP. Ce processus nécessitera une collaboration étroite avec les Parties, et plus particulièrement avec les points focaux de la Convention, afin de collecter des données et d'identifier les progrès réalisés au niveau national.

Dans ce contexte, la Convention d'Abidjan, avec le soutien de WA BiCC, organise un atelier de SE qui permettra de présenter, d'examiner et d'approuver les nouveaux outils de SE avec les points focaux de la Convention. Cette note conceptuelle présente les objectifs et les résultats attendus, ainsi que l'ordre du jour de cette séance de travail.

II. Objectifs de la réunion

Cette session de travail sur le Suivi Evaluation se tiendra juste après la réunion des points focaux et offrira une occasion unique de rassembler tous les points focaux de la Convention pour lancer la mise en œuvre du système de Suivi Evaluation et des outils associés.

Cette séance de travail a pour objectif de présenter et d'examiner les fiches de référence des indicateurs de SE et les outils de SE récemment développés, ainsi que de discuter de la méthodologie de collecte de données avec les points focaux en vue de la préparation du rapport de SE et des rapports nationaux pour la prochaine COP.

Les objectifs spécifiques de la réunion seront les suivants :

1. Présenter et examiner les fiches de référence sur les indicateurs de suivi et d'évaluation de la Convention d'Abidjan
2. Présenter et examiner les nouveaux outils de suivi et d'évaluation du système de suivi et d'évaluation de la Convention d'Abidjan
3. Définir et adopter un mécanisme de développement des rapports aux niveaux national et régional
4. Définir une feuille de route pour la préparation du rapport de la COP

III. Résultats attendus :

1. Les représentants des différents pays ont une compréhension commune des indicateurs concernant leurs mécanismes de définition et de collecte de données ;
2. Un mécanisme de collecte de données est discuté et les contraintes identifiées ;
3. Les fiches de référence des indicateurs sont présentées et approuvées
4. Les outils pour la collecte de données sont adoptés
5. Une feuille de route pour préparer les rapports de la COP de la Convention est définie et adoptée.

IV. Agenda

Horaire	Activité	Facilitateur
08h30 – 09h00	Cérémonie d'ouverture Présentation Adoption de l'Agenda	Convention d'Abidjan
09h00 - 09h30	Présentation du plan de SE de la Convention et Rappel du processus de conception et de validation	Kenan Mogultay
09h30 - 12h00	Séance de travail sur les indicateurs : définition, méthodes de collecte de données, responsabilités	Lamine Cisse
12h00 - 13h00	Définition d'un mécanisme de rapport	Lamine Cisse
13h00 - 14h00	Déjeuner	
14h00 – 16h00	Examen des outils de report	Abel Gbala
16h00 – 17h00	Préparation du rapport de la COP	Richard Dacosta
17h00 – 17h30	Fin de l'atelier	